

Construction d'un éco-quartier dans le Tarn



CHARTRE

I. ECOLOGIE

Nous, futurs habitants, nous engageons collectivement et individuellement :

- 1- à réduire notre empreinte écologique : matériaux de construction, eau, énergie, déchets, déplacements...*
- 2- à vivre le plus possible en harmonie avec la nature : en favorisant les habitats naturels pour la faune et la flore, en permettant les synergies entre les êtres vivants...*
- 3- à privilégier un environnement avec des interactions bienveillantes et des valeurs globales d'humanité.*

II. GOUVERNANCE PARTAGEE

- 1- Pour chaque réunion, nous nous référons à notre cadre de sécurité et de confiance.*
- 2- Pour chaque décision, nous recherchons par consultation un consentement. Chaque avis compte : une personne = une voix*
- 3- Nous nous dotons de structures de gouvernance collective : une association, une association syndicale, des commissions de travail, un comité de pilotage pour gérer le quotidien.*
- 4- Pour contribuer à l'avancement de notre projet collectif, chacun s'engage à participer à au moins une assemblée plénière des habitants tous les mois et à un groupe de travail.*

III. CONVIVIALITE

Nos relations se basent en priorité sur l'envie d'être et de faire ensemble et non sur la contrainte.

Nous souhaitons créer des temps festifs et des activités manuelles et culturelles favorisant les rencontres et le vivre ensemble, en respectant le besoin de chacun de moments d'intimité et de ressourcement personnel.

Nous partageons les tâches indispensables à la bonne gestion de notre collectif d'habitat, cet engagement garantit la qualité de nos relations.

IV. NATURE ET JARDIN

L'espace de jardinage et de verger est un espace partagé qui favorise la biodiversité, en accord avec le vivant.

Cet espace est un lieu de tranquillité et de nature. Les pratiques culturelles de chacun sont respectées sous réserve qu'elles n'utilisent pas de pesticides de synthèse selon les principes de l'agriculture biologique. C'est un lieu d'échange, d'enrichissement mutuel pour améliorer son rapport à la nature nourricière.

V. PARTAGE

Nos objectifs sont de réduire notre empreinte écologique, par des choix d'économie, de sobriété et de mutualisation au quotidien, Le partage est basé sur le volontariat et le respect de chacun.

Pour cela, les moyens que nous proposons sont :

- 1- La mise en commun d'espaces construits (salle commune, chambres d'amis, ateliers, buanderies, ...) et d'espaces extérieurs (verger, potager, agora, espace pour enfants, ...)
- 2- La répartition des tâches permettant la bonne gestion des lieux, en fonction des capacités de chacun ;
- 3- Des groupes d'intérêts particuliers peuvent se créer autour de thèmes spécifiques (jardinage, bricolage, ...), avec possible ouverture sur l'extérieur.

VI. MIXITE SOCIALE ET GENERATIONNELLE

Nous souhaitons une mixité sociale et générationnelle de manière à cultiver nos différences pour nous enrichir, mélanger nos cultures avec un socle commun de valeurs, dans le respect des particularités de chacun et en adoptant un fonctionnement qui évite l'exclusion.

VII. MUTUALISATION DES COMPETENCES

Nous souhaitons partager nos compétences et savoir-faire pour aller vers une plus grande autonomie par rapport aux services extérieurs, et mutualiser de nouvelles solutions au quotidien en s'appuyant sur l'intelligence collective et la coopération.



Ô Jardin Labastide, association Loi 1901

Siège : C/o Mairie 53, avenue Jean-Bérenguier 81800 Couffouleux

courriel : ojardinlabastide@gmail.com

site web : ojardinlabastide.fr